

## **Taxe professionnelle : les prestidigitations du Président Sarkozy**

Lors du dernier Sarko Show télévisuel du 05 février, le président Sarkozy a annoncé la suppression de la taxe professionnelle pour 2010.

Avec la surprise habituelle d'un grand magicien, le Harry Potter de l'Elysée vient d'accorder au MEDEF son plus beau cadeau et aux collectivités locales leur plus grand désarroi.

Cette annonce, sorti du chapeau présidentiel, a créé la plus grande inquiétude dans l'ensemble des associations d'élus. En effet, d'un coup de baguette magique, les 29 milliards d'euros que rapportaient la taxe professionnelle vont partir en fumée. Il s'agit pourtant là d'une des principales ressources fiscales des collectivités territoriales.

A défaut de jouer le mage, Nicolas Sarkozy a pris le rôle de charlatan. Les caisses sont vides mais finalement l'Etat UMP contribue largement à les vider au profit du capital et des financiers.

En vérité, sous prétexte de moderniser la fiscalité et les collectivités locales, le Président pratique l'envoûtement. Cette décision unilatérale visant à nous faire croire « *de garder les usines en France* » n'a en fait pour seul but de remettre en cause l'autonomie fiscale des collectivités et d'offrir au patronat un nouveau pactole.

Ce choix maléfique vise également à justifier la volonté néfaste de réformer les collectivités au détriment de l'investissement public, des services publics, de la démocratie et de la citoyenneté.

Pourtant, l'alchimie ne prendra pas. Les élus régionaux communistes du Centre s'associent pleinement à la résistance des associations d'élus. Nous dénonçons fortement cette volonté de réduire l'autonomie fiscale des collectivités et ce nouveau cadeau fait au MEDEF. La taxe professionnelle doit être maintenue et rendue plus juste notamment en y intégrant dans les bases les actifs financiers des entreprises, comme nous le proposons depuis longtemps.

Nous sommes décidés à nous opposer avec force contre ce projet dangereux et à défendre une réforme juste et équitable de la taxe professionnelle afin d'assurer aux collectivités territoriales des recettes nécessaires pour répondre aux besoins des habitants. C'est aussi une question citoyenne !

Avec la réforme institutionnelle, cette question sera à l'ordre du jour de la rencontre-débat que nous organisons le 06 mars prochain de 14h30 à 17h00 dans l'hémicycle du Conseil régional en présence de nombreux élus.